

Mise à jour :
19/02/2026

CYCLISME

Règlement universitaire
Saison 2025-2026

Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Cyclisme

Florian ROUSSEAU (Directeur technique nationale) **ou son représentant.**
Jean-Charles ROMAGNY (Conseiller technique national)

FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice nationale adjointe)

Invité

Stéphane DUVAL (Directeur régional du sport U IDF)

Dates du championnat

Compétition	Dates (Lieu)	Date limite des inscriptions
CFU ROUTE Course contre la montre Ouvert aux non-étudiants	25 mars 2026 matin La Ferté-Gaucher (IDF)	10 mars 2026
CFU ROUTE Course aux points Ouvert aux non-étudiants	25 mars 2026 après-midi La Ferté-Gaucher (IDF)	10 mars 2026
CFU VTT « Cross country eliminator » Ouvert aux non-étudiants	26 mars 2026 matin La Ferté-Gaucher (IDF)	10 mars 2026
CFU VTT « Relais par équipe » Ouvert aux non-étudiants	26 mars 2026 après-midi La Ferté-Gaucher (IDF)	10 mars 2026
OPEN E-Cycling	5 manches : 29/10 ; 12/11 ; 26/11 ; 10/12 et 17/12	E-cycling - Site fédéral

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE

25 mars 2026
La Ferté-Gaucher (IDF)

À l'issue du championnat de France, sont décernés les titres de :

Champion de France Universitaire de cyclisme sur route individuel.
Championne de France Universitaire de cyclisme sur route individuel.
Équipe championne de France Universitaire de cyclisme par équipes mixtes ; féminin et masculin.

Pour qu'un titre soit effectivement délivré, il faudra qu'au moins 3 pilotes pour l'individuel et 3 équipages pour le par équipes prennent effectivement le départ.

2 - FORMULES SPORTIVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE

Le championnat de France de cyclisme sur route se déroule sur deux épreuves :

- Contre la montre individuel
- Course aux points individuel sur circuit

Caractéristiques du matériel autorisé :

- Vélo à assistance musculaire
- Frein avant ET frein arrière obligatoire
- Tout type de vélo à l'exception de : BMX, fixie, vélo de piste, vélo couché, tandem et vélo à assistance électrique

2.1 Épreuve « Contre la montre » individuel Jeunes gens et Jeunes filles : 25 mars matin

- Épreuves ouvertes à tous les étudiants licenciés FFSU.
- (Le règlement de la compétition : Règlement « contre la montre » - [FFC 2025](#) à l'exception du matériel)
- Épreuve de 15km environ en 2 ou 3 boucles.

- Les participant(e)s devront respecter le code de la route.
- Le départ s'effectue de manière échelonnée (1' à 2').
- Vélo de chrono autorisé (La réglementation FFC en vigueur à date sera appliquée).
- Plusieurs postes seront mis en place pour assurer la sécurité et les dépannages en cas de problème(s) mécanique(s) important(s) au niveau des points de passage obligatoires.
- Les voitures suiveuses sont interdites.
- Les informations de la course sont émises sur une fréquence en Mhz ou un canal (CB) à préciser sur le lieu de course.
- Classement individuel servant à constituer les pelotons de l'après-midi.

2.2 Épreuve 2 « Course aux points »

25 mars après-midi

- Circuit de 6km maximum avec points attribués à chaque passage sur la / les lignes.
- Les participant(e)s devront respecter le code de la route.
- Plusieurs postes seront mis en place pour assurer la sécurité et les dépannages en cas de problème(s) mécanique(s) important(s) au niveau des points de passage obligatoires.
- Vélo de contre la montre interdit sur l'ensemble de la course de l'après-midi.

3 - CLASSEMENTS

3.1 Classement Individuel :

Les classements individuels jeunes gens et jeunes filles seront déterminés par addition des points des deux épreuves selon le barème défini en 3.3.

En cas d'égalité de points entre deux concurrents au classement général, le coureur le mieux classé sur l'épreuve du CLM sera classé devant son concurrent.

Pour être classé au classement général, chaque coureur doit avoir pris le départ des deux épreuves.

3.2. Classement par équipes :

Composition des équipes : équipe de 3 étudiant.e.s **de la même AS** : 2 garçons / 1 fille ou 2 filles / 1 garçon ou 3 garçons ou 3 filles.

Les classements par équipes mixtes, masculin et féminin seront établis sur la somme des points récoltés par l'ensemble des étudiants sur les deux épreuves.

Le titre de champion de France ne sera décerné que si un minimum de 3 équipes participe à l'épreuve (par filière, catégorie, etc.) nationale. ([article 1.1 du règlement sportif de la FF Sport U](#))

Les équipes seront constituées et communiquées avant le début de la compétition.

Tous les coureurs de l'équipe devront prendre part aux deux épreuves pour que l'équipe soit classée. Seule une dérogation médicale ou casse mécanique dûment constatée par la CMN pourra être recevable comme forfait au départ d'une épreuve.

3.3 Barème des points :

Le barème suivant sera appliqué.

Place	Nombre de Points épreuves CLM H et F	Nombre de Points Finale
1er	100	100
2ème	95	95
3ème	90	90
4ème	87	87
5ème	84	84
6ème	81	81
7ème	78	78
8ème	76	76
9ème	74	74
10ème	72	72
11ème	70	70
12ème	68	68
13ème	66	66
14ème	64	64
15ème	62	62
16ème	60	60
17ème	58	58
18ème	56	56
19ème	54	54
20ème	52	52
21ème	50	50
22ème	48	48
23ème	46	46
24ème	44	44
25ème	42	42
26ème	40	40
27ème	38	38
28ème	36	36

29ème	34	34
30ème	32	32
31ème	30	30
32ème	28	28
33ème	26	26
34ème	24	24
35ème	22	22
36ème	20	20
37ème	18	18
38ème	16	16
39ème	14	14
40ème	13	13
41ème	12	12
42ème	11	11
43ème	10	10
44ème	9	9
45ème	8	8
46ème	7	7
47ème	6	6
48ème	5	5
49ème	4	4
50ème	3	3

3.4 Commission des litiges et réglementation

Une commission des litiges est constituée lors des phases finales (composition en [règle 8 du règlement sportif](#)). Elle agit par délégation de pouvoirs de la CMN et a compétence à la fois pour les affaires sportives (d'ordre réglementaire) et les affaires disciplinaires. Elle prend toute décision urgente sur le champ, notamment pour permettre la poursuite des compétitions, l'appel n'étant pas suspensif.

En l'absence de dispositions spécifiques à la FF Sport U, il sera fait appel aux règlements des compétitions FFC sous couvert de la CMN.

4 - DATE LIMITE D'INSCRIPTION À LA DIRECTION NATIONALE

10 mars 2026
nguerin@sport-u.com

Les inscriptions sont à effectuer via les ligues ou sites de ligue FF Sport U, dans la limite de 30 équipes (120 coureurs), avant le 10 mars 2026.

Les 30 premières inscriptions seront prises en compte.

5 - LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU Cyclisme sur route.

Comme le précisent les statuts et règlements de la FF SportU, il s'agit :

« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin sous réserve de 3 participants par catégorie.

6 - TENUE

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec [l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U](#) :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VTT

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VTT

26 mars 2026
La Ferté-Gaucher (IDF)

À l'issue du championnat de France, est décerné le titre de :

Champion de France Universitaire de VTT en individuel.
Championne de France Universitaire de VTT en individuel.
Équipe vainqueur du Championnat de France Universitaire de VTT mixte ; féminin et masculin.

Pour qu'un titre soit effectivement délivré, il faudra qu'au moins 4 pilotes pour l'individuel et 3 équipages pour le par équipes prennent effectivement le départ.

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le championnat de France de VTT se déroule sur deux épreuves :

- VTT en individuel - Cross-country Eliminator
- VTT par équipes - Relais mixte ; féminin ; masculin.

Caractéristiques du matériel autorisé :

- Vélo à assistance musculaire
- Frein avant ET frein arrière obligatoire
- Tout type de VTT 26", 27,5" et 29" à l'exception de : vélos gravel et cyclocross

2.1 Épreuve VTT individuel - Cross-country Eliminator:

26 mars matin

- Réalisation d'un tour de qualification chronométré (chrono individuel de 4-5 minutes)
- Phases finales par groupe de 4 à 8 selon le classement du tour chronométré (1/2 finales puis finales A et B)

2.2 Épreuve 2 VTT :

26 mars après-midi

- Composition des équipes : équipe de 3 étudiant.e.s **de la même AS** : 2 garçons / 1 fille ou 2 filles / 1 garçon ou 3 garçons ou 3 filles.

- Les maillots des équipiers doivent être identiques.
- Équipage de la même AS avec possibilité d'1 renfort dans la limite du site de ligue.
- Relais sur circuit d'environ 2km.
- Passage de relais à pied dans une zone dédiée.
- Nombre de tour imposé. Le classement sera réalisé au passage sur la ligne après l'arrivée de la première équipe.

3 - CLASSEMENTS

3.1 Classement Individuel :

Les classements individuels jeunes gens et jeunes filles seront déterminés sur la course individuelle du matin uniquement.

Participation au relais non obligatoire pour le classement individuel.

Tout problème mécanique, erreur de parcours, chute ne pourra pas donner lieu à un nouveau départ.

3.2. Classement par équipes :

Composition des équipes : équipe de 3 étudiant.e.s : 2 garçons / 1 fille ou 2 filles / 1 garçon ou 3 garçons ou 3 filles.

Les classements par équipes mixtes, masculin et féminin seront établis sur le relais de l'après-midi.

Le titre de champion de France ne sera décerné que si un minimum de 3 équipes participe à l'épreuve (par filière, catégorie, etc.) nationale. ([article 1.1 du règlement sportif de la FF Sport U](#))

Les équipes seront constituées et communiquées avant le début de la compétition.

3.3 Commission des litiges et réglementation

Une commission des litiges est constituée lors des phases finales (composition en [règle 8 du règlement sportif](#)). Elle agit par délégation de pouvoirs de la CMN et a compétence à la fois pour les affaires sportives (d'ordre réglementaire) et les affaires disciplinaires. Elle prend toute décision urgente sur le champ, notamment pour permettre la poursuite des compétitions, l'appel n'étant pas suspensif.

En l'absence de dispositions spécifiques à la FF Sport U, il sera fait appel aux règlements des compétitions FFC sous couvert de la CMN.

4 - DATE LIMITE D'INSCRIPTION À LA DIRECTION NATIONALE

10 mars 2026
nguerin@sport-u.com

Les inscriptions sont à effectuer via les ligues ou sites de ligue FF Sport U avant le 10 mars 2026, dans la limite de 40 équipes (160 coureurs).

Les 40 premières inscriptions seront prises en compte.

5 - LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU VTT.

Comme le précisent les statuts et règlements de la FF SportU, il s'agit :

« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin sous réserve de 3 participants minimum par catégorie.

6 - TENUE

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec [l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U](#) :

OPEN E-CYCLING

En partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme, un OPEN de E-Cycling FF Sport U est créé pour la première fois en 2025-2026. Cette compétition est rattachée à la Coupe de France E-cycling organisée par la FFC.

Le règlement et les inscriptions sont disponibles [👉 E-cycling - Site fédéral](#)

Par convention, les droits d'inscription à chaque manche des licenciés FF Sport U seront identiques à ceux des licenciés FFC.

Un classement spécifique étudiant et étudiante sera établi à la fin de chaque manche.

Des récompenses seront attribuées aux 3 premiers du classement général. (Cumul des 5 manches)

L'ensemble des dotations sera envoyé aux sites universitaires.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD

dregeard@sport-u.com

Chargé de mission pôle sport - Nicolas GUERIN

nguerin@sport-u.com

